

DIFFUSION RESTREINTE

CX/CTD

=3-DS
 -5NU
 -CMB CM5 2DJ 2DAM PR3 PR4 2MDH 2SAH 2DIP
 -
 - DIFF

TD DIPLOMATIE 17590

LE 14 JUIN 1994
 00XX LE 15/06/94 A 17H57

ROUTINE

CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE
 ORIGINE : NATIONS UNIES
 NB : DISTRIBUTION SERVICES

REDACTEUR : B.COLLET/S.LASZLO

AD DFRA GENEVE 1378
 CQ WASHINGTON 2036
 CQ DAR ES SALAM 215
 CQ LONDRES 1610
 CQ LAGOS 219
 CQ ACTION HUMANITAIRE 474
 CQ ABIDJAN 281

CQ DFRA NEW YORK 2505
 CQ NAIROBI 303
 CQ BUJUMBURA 249
 CQ ADDIS ABEBA 314
 CQ MINCOOP PARIS 1494
 CQ KINSHASA 255
 CQ KAMPALA 198

NB : NU - MDH - CMB - DAM
 TXT

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

OBJET : RWANDA - RAPPORTEUR SPECIAL DE LA COMMISSION DES DROITS
 DE L'HOMME.

REFERENCE : TD DFRA GENEVE 1243.

1. COMME VOUS LE SUGGEREZ DANS VOTRE TD DE REFERENCE, M. MARLAUD, AMBASSADEUR AU RWANDA, SE RENDRA A GENEVE LE 21 JUIN AFIN DE S'ENTREtenir AVEC M. DEGNI-SEGUi, RAPPORTEUR SPECIAL DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME. IL ARRIVERA LE 20 JUIN A 22 H 45 ET QUITTERA GENEVE LE 21 JUIN A 19 H 10, PAR TGV.
2. DE MEME, DES DOCUMENTS SUR LA POLITIQUE MENEe PAR LAFRANCE AU RWANDA DEPUIS 1990 VOUS SONT ADRESSES PAR VALISE, POUR L'INFORMATION DU RAPPORTEUR SPECIAL.
3. EN CE QUI CONCERNE SA DEMANDE D'INFORMATIONS RELATIVES A L'ATTENTAT QUI A COUTE LA VIE AUX PRESIDENTS DU RWANDA ET DU BURUNDI, VOUS VOUDREZ BIEN PRECISER AU RAPPORTEUR SPECIAL, EN MARQUANT UNE CERTAINE SURPRISE, QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS N'EST PAS EN POSSESSION DE LA ''BOITE NOIRE'' DE L'AVION PRESIDENTIEL ACCIDENTE ET QU'IL CONVIENDRAIT D'INTERROGER EN PRIORITE LE GOUVERNEMENT INTERIMAIRE RWANDAIS.

VOUS POURREZ RAPPELER QUE LA FRANCE, QUI SOUHAITE QUE TOUTE LA LUMIERE SOIT FAITE SUR CETTE AFFAIRE, A ETE A L'ORIGINE DES DEMANDES D'ENQUETE S'Y RAPPORTANT ET QUE LE SECRETAIRE GENERAL A POUR MANDAT D'ENQUETER SUR LES CAUSES DU DECES DES DEUX PRESIDENTS. SIGNE : METTRA./.